

PLAN D'ACTION TRANSITOIRE 2020-2021

ORIENTATIONS

Dans un contexte organisationnel, social et politique particulier avec la crise sanitaire, le RAPSIM doit défendre plus que jamais l'approche globale dans la lutte à l'itinérance et la réalité plurielle des personnes en situation d'itinérance.

Le RAPSIM doit rappeler la force et l'expertise de son Réseau et s'assurer qu'il soit consulté adéquatement dans l'élaboration et le déploiement des réponses apportées aux personnes en situation d'itinérance. Il doit veiller plus que jamais à revendiquer le financement permettant de maintenir et développer des réponses adaptées aux besoins de nos communautés.

Le RAPSIM doit poursuivre son travail sur deux fronts :

- Dans l'urgence, afin de s'adapter aux bouleversements liés à la pandémie et réagir aux besoins immédiats et particuliers de nos membres et des personnes qu'ils desservent;
- Dans ses luttes régulières, en continuant de défendre l'approche globale et communautaire auprès des instances décisionnelles, ce qui nécessite une veille constante alors que des changements importants s'apprêtent à voir le jour, notamment la gestion des fonds VCS par le CCSMTL, l'implantation d'un système d'accès coordonné et l'élaboration du prochain PAII.

OBJECTIFS PRIORITAIRES DU RAPSIM

Auprès de ses membres

- s'assurer d'une vie associative riche en mettant en oeuvre des instances de travail représentatives et adaptées aux défis actuels;
 - prévoir à l'automne une importante démarche de consultation afin de se doter d'un plan d'action sur 3 ans identifiant les priorités des membres en terme de luttes, ce qui permettra au RAPSIM de se doter d'une vision à plus long terme;
- instaurer des canaux de communication efficaces permettant de se saisir des préoccupations et des besoins des membres et les faire remonter aux instances concernées.
 - tenir chaque fois que nécessaire des rencontres virtuelles en sollicitant la participation des membres en fonction de thématiques ou des enjeux d'actualité.

Auprès du SR et de la Ville

- À titre d'interlocuteur privilégié et dans le respect de notre mission de défense de droits collectifs, collaborer avec la Ville et le CCSMT :
 - En faisant remonter les préoccupations et les besoins des groupes auprès de ces instances;

- En défendant une approche globale et basée sur les droits de la personne dans les réponses apportées aux personnes en situation d'itinérance;
 - En rappelant l'importance de consulter adéquatement nos membres afin de mettre à contribution leur expertises et leurs connaissances des enjeux sur le terrain dans les réponses déployées;
 - En développant une cartographie des services offerts par les membres et des personnes qu'ils desservent.
- Valoriser la contribution de nos membres face à la crise de la COVID-19 dans le déploiement des réponses pour les personnes en situation d'itinérance.
 - Réaliser une publication mettant de l'avant l'action des membres du RAPSIM face à la crise de la COVID-19. Cette publication en plus de faire connaître le RAPSIM et ses membres, mettra de l'avant l'importance de l'approche globale et communautaire.

Auprès des élu.e.s des différents paliers de gouvernements

- Entretenir des liens réguliers avec les élu.e.s des différents paliers de gouvernement susceptibles de défendre les dossiers qui préoccupent les membres du RAPSIM.

Auprès des médias

- Entretenir des liens réguliers avec les journalistes susceptibles de défendre les dossiers qui préoccupent les membres du RAPSIM;
- Assurer une présence constante et stratégique sur la page Facebook et Twitter.

POLITIQUE EN ITINÉRANCE ET FONDS VCS

- Assurer un suivi régulier et actif sur l'élaboration du prochain plan d'action interministériel en itinérance et à son déploiement;
- Poursuivre et accentuer l'action du RAPSIM dans les différents comités du plan d'action intersectoriel en itinérance;
- Assurer un suivi régulier et actif sur le déploiement des fonds VCS;
- S'assurer que le système d'accès coordonné qui sera implanté soit développé dans le respect de l'approche globale et communautaire et le respect des besoins des membres et des droits de la personne.

FINANCEMENT DES GROUPES ET REDDITION DE COMPTE

- Avec les autres regroupements et le RIOCM:
 - Poursuivre notre implication au sein du Comité de liaison en lien avec l'attribution des fonds PSOC;

- Demander l'attribution de fonds supplémentaires à la hauteur des besoins des organismes membres afin de pouvoir répondre à une deuxième vague de COVID-19 et d'un possible re-confinement;
- Revendiquer que les fonds d'urgence annoncés soient distribués rapidement et de manière transparente, en consultation avec les regroupements;
- Revendiquer que les processus de reddition de compte des fonds d'urgence soient flexibles, simplifiés et reportés;
- Informer les membres des possibilités de financement via le babillard.

VILLE DE MONTRÉAL

- Assurer un suivi régulier et actif sur le déploiement du plan d'action 2018-2020 en itinérance;
- Veiller au développement des services de proximité auprès des personnes en situation d'itinérance;
- Contribuer au prochain plan d'action en itinérance;
- Poursuivre notre implication avec la SDIS concernant l'élaboration de la politique de l'ACA montréalaise.

LOGEMENT

Pour le développement et la pérennisation du logement social avec soutien communautaire

- Poursuivre les interventions pour le développement et la pérennisation d'une diversité de logements sociaux ;
 - Auprès du gouvernement du Québec afin qu'il réinvestisse dans le programme AccèsLogis dès son prochain budget;
 - Auprès du gouvernement fédéral afin que les fonds prévus en logement et itinérance soutiennent le développement et la consolidation de logements sociaux pour personnes en situation ou à risque d'itinérance;
- Continuer la campagne : 4 murs ce n'est pas assez! afin que le gouvernement de Québec réinvestisse dans le soutien communautaire en logement social, tant pour les projets en développement que pour consolider le financement de ceux déjà existant;
- S'assurer que l'autonomie des groupes est respecté dans la mise en oeuvre du soutien communautaire ;
- Mettre en place un comité d'action qui travaille en faveur de la sauvegarde des maisons de chambres ;

- S'assurer que les besoins spécifiques aux femmes en lien avec le logement social soient représentés dans toutes les actions du RAPSIM.

PAUVRETÉ

- Assurer un suivi quant à l'évolution des enjeux liés à la PCU et comment ils affectent nos membres et leurs usagers;
- Continuer son travail d'argumentation et de recommandation du Programme PASS-Action et qu'il veille sur ses impacts pour les personnes en situation ou à risque d'itinérance;
- Poursuivre son action pour le développement de programmes d'insertion diversifiés et adaptés, notamment pour les personnes les plus éloignées de l'emploi;
- Accentuer l'action pour le rehaussement du revenu des personnes seules en mettant de l'avant l'impact du revenu sur la lutte à l'itinérance et en soutenant les demandes portées en ce sens par les autres regroupements de lutte à la pauvreté.

HÉBERGEMENT

Pour des ressources d'hébergement diversifiées

- Revendiquer plus de lits d'urgence, non seulement en période hivernale mais tout au long de l'année;
- Voir à ce que des réponses soient développées et adaptées localement, notamment dans des territoires où les besoins sont criants (Nord, Sud-Ouest) de manière à limiter les déplacements forcés des personnes;
- S'assurer que les structures d'hébergement mises en place tiennent compte des besoins spécifiques des femmes, des personnes autochtones, des jeunes;
- Demander que la Ville tolère les tentes et autres installations, comme ces types d'hébergement sont choisis par plusieurs personnes en situation d'itinérance et qu'ils permettent une certaine stabilité. Se positionner à l'encontre des démantèlements des campements.
 - En poursuivant le soutien du RAPSIM auprès du Collectif onnelaissepersonnederriere

SANTÉ

- Suivre la trajectoire et les mesures mises en place par le SR et communiquer les préoccupations des membres afin de s'assurer de réponses adaptées, respectueuses des droits fondamentaux des personnes en situation d'itinérance;

- Appuyer et porter les revendications des membres impliqués dans ce dossier;
 - Sensibiliser à l'importance des services offerts en matière de santé et services sociaux par le communautaire. Notamment, en prenant parole sur l'enjeu des personnes non-rejointes par le réseau traditionnel dans les médias;
 - Documenter le cas échéant les obstacles à l'accès aux soins de santé (physique et mentale) non liés au COVID-19 et faire remonter les préoccupations aux instances concernées;
 - Représenter le RAPSIM au sein des travaux sur la Stratégie d'accès.
 - Être en suivi et en soutien au développement des Wet Shelters
- Revendiquer la ré-affiliations aux services de santé suite aux pertes de contact causées par la COVID, et ce même lorsque la personne ne correspond plus aux critères minimums.
 - Adaptation des services;
 - Carte RAMQ

ITINÉRANCE DES JEUNES

- Sensibiliser davantage aux particularités et réalités de l'itinérance des jeunes.
 - En s'impliquant de manière régulière au sein de la TJI afin de bien être alimentés par les membres présents qui offrent des services aux jeunes en situation d'itinérance.
- Agir sur l'itinérance des jeunes comme facteur de prévention pour l'itinérance chronique et adulte.
 - En siégeant sur le comité de pilotage de la Coalition Jeunes +
- Voir à soutenir et collaborer aux luttes et aux revendications portées par le RACQ et autres regroupements jeunesse

ITINÉRANCE DES FEMMES

Pour des réponses supplémentaires aux besoins spécifiques des femmes

- Sensibiliser aux particularités et réalités de l'itinérance des femmes, interpellier les différents paliers de gouvernements, la région et la ville afin que des fonds additionnels soient octroyés pour répondre aux besoins.
- Veiller à revoir le mandat du groupe de travail sur l'itinérance des femmes (plan d'action intersectoriel en itinérance de la région de Montréal) afin qu'il suscite l'adhésion et la mobilisation des participantes. Dans cette perspective, voir comment travailler pour le déploiement d'actions concrètes aux besoins immédiats des ressources femmes.

- S'assurer que l'itinérance des femmes soit une préoccupation transversale au sein du RAPSIM et poursuivre les efforts pour déployer davantage l'ADS+ au RAPSIM.
- S'assurer que les enjeux particuliers vécus par les femmes dans le contexte de la Covid-19 soient renseignés et connus.
- Voir à soutenir et collaborer aux luttes et aux revendications portées par le partenariat des groupes femmes.
- Considérer la pertinence de mettre à nouveau sur pied un comité RAPSIM sur l'itinérance des femmes.

PROFILAGE SOCIAL ET COHABITATION

- Suivre l'état de la situation sur la judiciarisation des personnes en situation d'itinérance lors de la crise Covid-19. Suivre notamment les travaux de Céline Bellot à ce sujet;
- Contribuer et porter les actions du collectif demandant une amnistie pour les personnes en situation d'itinérance qui auront reçu des constats abrégés de 1000\$ (+frais 546\$);
- Contribuer et porter les actions du Collectif "On ne laisse personne derrière" afin de soutenir les personnes vivants dans des tentes et autres installations.
- Contribuer et porter les actions du comité de travail pour l'analyse de la réglementation municipale.
- Veiller à faire un retour auprès du groupe de travail cohabitation (plan d'action intersectoriel en itinérance de la région de Montréal) sur les enjeux de profilage, de judiciarisation et de surveillance policière dans les espaces publics pendant la période de crise sanitaire.